

Cahier de doléances du Tiers État de Brecklange (Moselle)

Cahier de plaintes et de remontrances que les habitants de la communauté ont l'honneur de représenter à Sa Majesté Louis XVI pour la tenue des États généraux, savoir :

1°. L'on désirerait que la noblesse, ainsi que le clergé, paye la subvention et toute imposition, ainsi que toute personne qui tire des bénéfices, tant de la noblesse que du clergé, comme le tiers état, et dans toutes les communautés où sont situés les biens.

2°. Demandons la suppression des enclos, parce que, depuis que les enclos ont été permis, les bestiaux sont diminués des deux tiers, et la viande est augmentée de double, et les prairies rapportent moins qu'avant qu'il ne soit clos, et les voisins de ces clôtures en souffrent du dommage beaucoup, et il gêne tout le monde.

3°. Demandons que le sel et le tabac nous soient livrés aux prix que ¹ les étrangers qui le tirent de nos salines ; ainsi que les acquits soient déboutés dans le royaume, attendu que nous n'avons affaire qu'à un souverain.

4°. Demandons que la ferme générale soit mise à bas, attendu quelle fait en grande partie la ruine de l'État.

5°. Demandons la suppression des employés qui sont à charge à tout le peuple de l'État par des recherches qu'ils font continuellement dans tout le royaume, et font perdre le temps aux gens de justice, qu'ils sont obligés de prendre avec eux pour faire leurs recherches, sans leur payer aucune rétribution, et si on refuse, ils dresseront procès-verbal contre nous et nous font payer l'amende.

6°. Demandons la suppression des inventaires qui se font à la mort du premier mourant et après la mort du second. Que ce soit la justice de la communauté qui soit autorisée de faire les fonctions d'inventaire comme en France, et que les huissiers priseurs soient supprimés, attendu qu'ils consomment un tiers de l'héritage des mineurs, qui sont obligés de passer par leurs mains, ainsi que des ventes volontaires, et qu'ils ne veulent se charger de faire rentrer aucuns deniers des ventes qu'ils font, sans double emploi.

7°. Demandons la suppression de la nation juive, qui soit évoquée hors du royaume, parce qu'ils ruinent nos cultivateurs et la plus grande partie du peuple par la fourniture des chevaux, bœufs et vaches, et argent, qu'ils prêtent à des intérêts de 30 et 40 livres par cent.

8°. Demandons la suppression des eaux et forêts, parce qu'ils ruinent les peuples de l'État par la cherté des bois, qu'ils nous vendent à un prix exorbitant, ainsi que par les amendes qu'ils font payer aux habitants des communautés qui ont droit par privilège dans les forêts du roi, et désirons que la corde de bois soit taxée à six francs dans les forêts.

9°. Demandons la suppression des intendants et subdélégués, attendu que les assemblées provinciales se chargent de faire agréer les affaires des communautés.

10°. Demandons que les grains du royaume ne sortent pas hors de la France, parce qu'il est trop cher et l'argent trop rare.

11°. Demandons que la Lorraine jouisse des anciens droits, et suivant l'ancienne coutume, titre et privilège.

Fait et arrêté à Brecklange² par les habitants, qui ont signé, ce 9 mars 1789.

¹ payent

² Hameau de Hinckange depuis 1812.